

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
 Imprimerie Suisse Catholique
 Fribourg (Suisse)

ABONNEMENTS

1 mois	2 mois	6 mois	1 an
Suisse Fr. 2.50	5	10	20
Etranger	5	12	19-38

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir les prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 20 centimes.
 Compte de chèque postal 11a 54

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
 Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Canton	1 ^{re} insertion 20 cent.	la ligne ou son espace
Suisse	les suivantes 16 "	
Etranger	30 "	
Régionales	60 "	

Nouvelles du jour

La réponse du président Wilson à l'Allemagne. Démission du premier ministre austro-hongrois et du cabinet de Budapest.

M. Wilson a répondu à l'Allemagne par une nouvelle note, en dépit de la suggestion de ceux qui affirmaient qu'il ne répondrait pas. Mais sa notification ne nous rapproche pas de la paix.

Le président des Etats-Unis commence par se déclarer satisfait que l'Allemagne accepte sans réserves ses quatorze articles comme conditions générales de paix et que cette acceptation vient de ministres parlant au nom du Reichstag. Il constate également la promesse formelle que le nouveau gouvernement allemand fera observer les règles humanitaires dans la conduite de la guerre sur terre et sur mer. Ces points étant acquis, M. Wilson a estimé qu'il ne pouvait refuser d'étudier avec les Alliés la question d'un armistice.

Tout semblait marcher fort bien d'après ce préambule. Mais, aussitôt, M. Wilson préjuge la décision de l'Entente pour annoncer déjà que le seul armistice qui sera accepté sera celui qui mettra les Alliés en mesure d'imposer des conditions qui empêcheront le renouvellement des hostilités de la part de l'Allemagne. C'est donc, par manière d'armistice, exiger que l'Allemagne se rende à discrétion. Il est invraisemblable que le nouveau gouvernement allemand que le nouveau gouvernement français, si désireux qu'il soit de la paix, accepte une condition aussi catégorique avant d'avoir épuisé tous les moyens de résistance.

En poursuivant ses considérations sur la paix éventuelle, M. Wilson dit qu'il ne saurait traiter qu'avec les véritables représentants du peuple allemand et non avec le pouvoir qui a conduit jusqu'ici la guerre. De la part de ce pouvoir, (celui de l'empereur), il n'accepterait qu'une capitulation ; ce n'est qu'avec un pouvoir représentant le peuple qu'il peut être question de négociations de paix.

Il résulte de la seconde partie de la note de M. Wilson qu'il veut conduire le nouveau gouvernement allemand à faire abdiquer l'empereur Guillaume.

Mais, pour arriver à cette fin, il faut que l'Entente établisse au plus tôt ses conditions de paix avec le nouveau gouvernement, à l'effet de permettre à l'opinion publique de juger si le sort réservé à l'Allemagne démocratique sera moins défavorable que celui qui est réservé à l'Allemagne impérialiste. Il n'y a pas de différence essentielle de traitement, le peuple allemand prononcera que ce n'est pas la peine de changer de gouvernement.

Hier, le Reichstag allemand a voté, par 193 voix, contre 52 et 23 abstentions, un ordre du jour de confiance en faveur du chancelier de l'empire et du nouveau gouvernement.

C'est le premier acte parlementaire du nouveau régime constitutionnel.

Entre Valenciennes et Le Cateau, les troupes britanniques ont gagné de nouveau du terrain dans la direction de Maubeuge. Elles sont arrivées aux abords de Le Quesnoy et de Landrecies.

Les Allemands ont perdu 7000 prisonniers et 100 canons pendant les journées du 23 et du 24.

Le gouvernement central autrichien fonctionne encore et les assemblées parlementaires siègent ; mais les conseils nationaux slave et allemand, qui se sont formés ces jours-ci, tendent à prendre forme de gouvernements ; nous ne parlons pas du conseil national tchéco-slovaque établi à Paris, qui s'est déjà formellement constitué en pouvoir d'Etat, avec ministères et agents diplomatiques, ni des Polonais, qui sont d'ores et déjà regardés, par le cabinet de Vienne lui-même, comme ne faisant plus partie de l'Autriche.

En Hongrie, le « ban », ou vice-roi de

Croatie, pour marquer la volonté du peuple croate de rompre le lien de son assujettissement, a refusé de se rendre à une convocation du gouvernement, à Budapest. A Fiume, le port hongrois de l'Adriatique, une émeute de soldats croates a éclaté.

Les Slovaques du nord-ouest sont en négociation avec les Tchèques pour sortir du giron magyar.

Le cabinet de Budapest a démissionné. De son côté, le chef du gouvernement commun austro-hongrois, comte Burian, se retire. L'empereur-roi a prié le comte Jules Andrássy de prendre la direction des affaires. Le comte Andrássy est quelque peu anglophile.

M. Jean Hennessy, député de la Charente à la Chambre française, du groupe de la fédération républicaine, publie des articles fort intéressants, qui nous dévoilent les lacunes de l'administration et sont le baromètre de l'opinion à l'égard des membres du gouvernement. Depuis quelque temps, il mène une campagne contre M. Clavelle, ministre des transports, et s'attaque à un service public au sujet duquel les plaintes sont générales. M. Clavelle a des connaissances techniques incontestables, qui l'ont fait choisir pour son poste. Cette supériorité n'éblouit pas M. Hennessy, qui rappelle qu'on peut être très fort dans une spécialité et n'avoir pas le caractère d'un chef. M. Clavelle peut savoir très bien conduire une locomotive, mais pas mieux qu'un mécanicien, tandis qu'il conduirait moins bien son ministère. Il serait excellent chef de gare ; mais de bons chefs pour mettre de l'ordre dans une gare, on en trouve presque à foison, tandis que M. Clavelle devrait montrer ses capacités à mettre de l'ordre sur le char de l'Etat. Bref, il brillerait au second rang, mais s'éclipse au premier.

M. Hennessy accorde que c'est un brave homme, et la remarque qu'il ajoute à cet aveu, nous montre que la France, les gloires militaires mises à part, n'a plus qu'un grand homme politique : « Personne, dit-il, n'a jamais songé à appeler Clémenceau un brave homme ; mais c'est un brave et c'est un homme. »

Sur ce jugement sobre, mais qui porte sa force d'éloge, M. Jean Hennessy greffe une prévision vague, qui est une indication précieuse pour les futures questions parlementaires. Attention à ce qu'il nous suggère :

M. Clavelle étant ministre, M. Hennessy se pose une question :

- Mais ne craignez-vous pas de mécontenter le Président ?
- Quel président ?
- Voyons, il n'y en a plus qu'un.

Ça y est. Nous apprenons ainsi que, aux yeux de M. Hennessy, le président actuel de la République n'a plus qu'une ombre de prestige. D'ailleurs, M. Poincaré sortira de charge en janvier prochain, et M. Jean Hennessy, avec beaucoup d'autres, prépare le chemin au septennat de M. Clémenceau.

Cette perspective ne doit pas être appréhendée. M. Clémenceau est moins dangereux au pouvoir que dans l'opposition. Pour la sécurité publique, il est mieux que les tigres soient au jardin d'acclimatation que dans la jungle.

La réponse de l'Autriche à M. Wilson

Le correspondant viennois de la *Frankfurter Zeitung* se dit en mesure de donner un résumé de la réponse que le gouvernement austro-hongrois va faire à la note du département d'Etat américain. Cette réponse sera expédiée à très bref délai.

Le gouvernement austro-hongrois déclarerait qu'il n'est pas disposé à se mettre en rapport avec les hommes politiques tchéco-slovaques qui se trouvent à Paris, mais seulement à négocier avec les Tchéco-Slovaques d'Autriche. Le comte Burian fera en outre remarquer que la transformation de l'Etat autrichien est une opé-

ration de longue haleine. On ne saurait donc faire dépendre la conclusion de l'armistice de la solution donnée à ce problème si l'on ne veut pas retarder indéfiniment l'heure de la paix.

La note dirait également que le manifeste impérial est le premier pas dans la voie de la réforme intérieure et que l'œuvre de réforme est commencée. Le gouvernement austro-hongrois ne voit donc pas les obstacles à la conclusion de l'armistice.

A PROPOS D'UNE GRÈVE

La tragédie européenne et les événements militaires et politiques qui se précipitent accablent de plus en plus notre attention. Nous aurions toutefois tort de nous laisser absorber complètement par ce qui se passe au delà de nos frontières au point de perdre de vue ce qui se prépare chez nous.

La grève des employés de banque de Zurich, qui vient de se terminer, a eu un épilogue sur lequel il est nécessaire de revenir : nous voudrions parler de la grève de sympathie des organisations des fonctionnaires et des ouvriers et de ses manifestations.

A l'heure où elle avait lieu, il était hors de doute que le conflit entre les banques et leur personnel allait être résolu à l'avantage de ce dernier ; à ce premier point de vue déjà, cette grève de sympathie se caractérisait comme une pure manifestation. D'autre part, les grévistes ne recherchaient pour eux-mêmes aucun avantage direct et immédiat, de sorte que bien des gens se demandent, à l'heure actuelle encore, à quoi toute cette agitation pouvait bien rimer.

La réponse est aisée. Le but que se proposent les chefs du mouvement, et qu'entre eux ils se flattent d'avoir atteint, est plus important que le simple gain de quelques avantages pécuniaires et temporaires ; il ne s'agitait de rien moins que de gagner à leurs organisations et à leur mouvement l'épave de salariés que constituent les employés de banque.

Tout concourt à démontrer que nous assistons depuis quelque temps en Suisse à une concentration organisée avec une habileté extrême, selon des méthodes éprouvées, avec un sens parfait des réalités et d'après des vues d'ensemble, de toutes les forces et de tous les appétits agités vers le chambardement de l'ordre social actuel.

Pendant assez longtemps, le prolétariat ouvrier, seul organisé, fut seul à lutter ; au fur et à mesure que d'autres organisations : fonctionnaires, groupes professionnels, employés, etc., se constituèrent, on put voir les meneurs socialistes à l'affût des moyens de se gagner leur sympathie et s'ingéniant à utiliser le plus adroitement possible toute occasion d'établir avec elles des liens plus ou moins étroits d'intérêt ou de solidarité.

Les circonstances économiques non moins que le séjour de toute une série d'agitateurs étrangers à qui le sol de leur patrie était devenu trop peu sûr et qui chez nous ont eu tous les loisirs de propager leurs idées et de préparer la réalisation de leurs théories, leur ont permis de se rapprocher, bien plus vite qu'ils ne pouvaient l'espérer, de leur but dernier.

Un beau jour, le Conseil fédéral s'est trouvé acculé ; il a dû parlementer dans des conditions que l'on n'eût auparavant jamais envisagées comme possibles. L'autre jour, les autorités züricoises se sont révélées une fois de plus incapables de maintenir l'ordre et d'assurer la liberté de la rue. Sur un mot d'ordre, les devantures des magasins furent fermées, sous les regards impuissants de leurs propriétaires ; dans une série de maisons particulières, des « délégués » invitèrent poliment mais fermement les habitants à leur ouvrir les caves, afin de se rendre compte des denrées ou du combustible qui s'y trouvaient. Ces messieurs ajoutaient d'ailleurs qu'ils ne toucheraient à rien et que « pour le moment » ils ne voulaient que voir.

Actuellement, la presse socialiste soulève la question de la démobilisation des troupes sur pied ; la paix étant à la veille de se conclure, nous n'aurions plus besoin de l'armée.

Un lien étroit existe entre tous ces faits ; il faut être aveugle pour ne pas le voir. La grève de sympathie de Zurich n'était autre chose qu'une répétition générale du mouvement révolutionnaire que des meneurs en partie étrangers espèrent y faire aboutir à la première occasion et à la faveur des dernières convulsions qui accompagneront la fin de la guerre.

D'autres soucis ont pu faire oublier momentanément à la grande majorité de notre peuple le danger qui est chez nous. Nos autorités n'ont pas eu, bien souvent, la poigne nécessaire vis-à-vis de certains éléments turbulents, passés maîtres dans l'art des revendications et des menaces et qui sont d'autant plus dangereux pour la paix intérieure qu'ils paraissent disposés à tout risquer pour leurs idées. Seront-elles les dernières et les seules à ne pas vouloir voir ce qui saute aux yeux et à ne pas aviser à la situation avant qu'il soit trop tard ?

Réponse de M. Wilson à l'Allemagne

Washington, 24 octobre.
 (Havas). — Le secrétaire d'Etat publie le document suivant adressé par le secrétaire d'Etat au chargé d'affaires de Suisse, chargé des intérêts allemands aux Etats-Unis :

Département d'Etat, le 24 octobre 1918.

Monsieur, j'ai l'honneur de vous accuser réception de votre note du 22 courant, transmettant la communication du gouvernement allemand datée du 21 octobre, et de vous informer que le président me charge de répondre à cette communication comme suit :

Ayant reçu les assurances solennelles et explicites du gouvernement allemand que celui-ci accepte sans réserves les termes de paix exposés dans son adresse au Congrès des Etats-Unis, en date du 8 janvier 1918, ainsi que les principes de règlement énoncés dans ses adresses subséquentes, particulièrement dans son adresse du 20 septembre, qu'il désire discuter en détail leur application et que ce désir et cette intention émanent non pas de ceux qui ont dicté la politique allemande et ont conduit la présente guerre du côté de l'Allemagne, mais de ministres parlant pour la majorité du Reichstag et pour une majorité écrasante du peuple allemand ; ayant reçu aussi une promesse explicite du présent gouvernement allemand que les règles humanitaires de la guerre civilisée seront observées sur terre et sur mer par les forces allemandes armées, le président estime qu'il ne peut pas refuser d'étudier avec les gouvernements avec lesquels le gouvernement des Etats-Unis est associé, la question d'un armistice.

M. Wilson considère qu'il est de son devoir de redire cependant que seul serait justifié et pourrait être pris en considération un armistice laissant les Etats-Unis et les peuples associés en position d'imposer tout arrangement qui pourrait être conclu et rendant impossible le renouvellement des hostilités de la part de l'Allemagne. Le président a transmis sa correspondance avec les présentes autorités allemandes aux gouvernements avec lesquels le gouvernement des Etats-Unis est associé comme belligérant, avec la suggestion que, si ces gouvernements sont disposés à effectuer la paix aux conditions et suivant les principes déjà indiqués, il conviendrait de demander à leurs conseillers militaires, ainsi qu'à eux conseillers militaires des Etats-Unis de soumettre aux gouvernements associés contre l'Allemagne les conditions nécessaires d'un armistice tel qu'il puisse protéger d'une manière absolue les intérêts des peuples intéressés et assurer aux gouvernements associés un pouvoir sans limite de sauvegarder et d'imposer les détails de la paix — à quoi les gouvernements ont consenti — pourvu qu'ils jugent un pareil armistice possible au point de vue militaire.

Si de semblables conditions d'armistice devaient être suggérées, leur acceptation par l'Allemagne fournirait la preuve la meilleure et la plus concrète que celle-ci accepte de façon non équivoque les conditions et les principes de paix dont dérive toute l'action de M. Wilson.

Il semblerait lui-même manquer de sincérité s'il ne faisait pas ressortir dans les termes les plus francs possibles la raison pour laquelle des garanties extraordinaires doivent être exigées.

Quelques significatifs et importants sont mentionnés les changements constitutionnels dont parle le secrétaire allemand aux affaires étrangères, dans sa note du 20 octobre, il ne paraît pas que les principes du gouvernement responsable vis-à-vis du peuple allemand aient été complètement réalisés, ni que des garanties existent ou soient envisagées permettant d'avoir l'assurance que les modifications de principe et de pratique actuellement consenties en partie soient permanentes. D'ailleurs, il ne semble pas qu'on ait atteint le cœur des difficultés actuelles. Il se peut que les guerres aient été mises sous le contrôle du peuple allemand, mais la guerre actuelle ne l'a pas été et c'est avec la guerre actuelle que nous avons affaire.

Il est évident que le peuple allemand n'a pas le moyen de forcer les autorités militaires de l'empire à se soumettre à la volonté populaire. Il est évident que le pouvoir qu'a le roi de Prusse de contrôler la politique de l'empire n'est pas affaibli, que l'initiative déterminante reste entre les mains de ceux qui, jusqu'à présent, ont été les maîtres de l'Allemagne. Estimant que toute paix du monde dépend maintenant de la franchise dans les paroles et de la loyauté dans les actes, le président juge qu'il est de son devoir de dire, sans essayer en aucune manière d'adoucir ce qui peut paraître dur, que les nations du monde ne se fient pas et ne peuvent pas se fier aux paroles de ceux qui, jusqu'à présent, ont été les maîtres de la politique allemande, et de faire remarquer une fois de plus que, en concluant la paix et en faisant une tentative pour redresser les torts infinis et les injustices de cette guerre, le gouvernement des Etats-Unis ne saurait traiter qu'avec de véritables représentants du peuple allemand investis d'une

autorité sincèrement constitutionnelle qui fasse d'eux les véritables gouvernants de l'Allemagne. S'il devait négocier maintenant avec les maîtres militaires et les autorités monarchiques de l'Allemagne, ou s'il devait éventuellement, plus tard, avoir à traiter avec eux pour ce qui concerne les obligations internationales de l'empire allemand, il devrait exiger non pas des négociations de paix, mais la capitulation. Il n'y a rien à gagner à taire la chose essentielle.

Acceptez les assurances renouvelées de ma plus haute considération.

(Signé) Lansing.

La guerre européenne

L'offensive des Alliés

Journée du 23 octobre

Communiqué français du 24 octobre, à 3 h. après midi :

Sur le front de l'Oise, les Français ont franchi le canal à l'est de Grand-Verly. Malgré des contre-attaques ennemies, les éléments français se sont maintenus sur la rive est.

Entre l'Oise et la Serre, la lutte a été également vive, dans la région de la voie ferrée, au nord de Mesbrecourt. Les Français ont fait des prisonniers. Au nord de Nizy-le-Comte, les Français ont élargi sensiblement leurs gains pendant la nuit.

Sur le plateau à l'est de Vouziers, grande activité des deux artilleries.

Communiqué anglais du 24, après midi :

Rien à signaler sur le front du groupe d'armées opérant dans les Flandres, sauf la prise du village de Merckem par les Français, qui ont capturé 200 prisonniers.

Communiqué allemand du 24 octobre, après midi :

Dans la dépression de la Lyè, les combats locaux continuent. Au sud-ouest de Degnez, la 52^{me} division de réserve a repoussé, depuis le 14 octobre, les attaques répétées de l'ennemi le long de la voie ferrée Degnez-Waerghem. Des deux côtés de Vichte, nous avons cédé quelque peu de terrain l'avant-dernière nuit ; mais nous avons repoussé l'ennemi dans la région de Kulteestraat.

Près de Tournai et dans la vallée de l'Escant, heureuses opérations d'avant-garde.

Des deux côtés de Solesmes et du Cateau, les Anglais ont repris, avec des divisions françaises, leurs vastes attaques sur un front de près de 30 kilomètres. Dans les bas-fonds de la Harpe, la première attaque ennemie a échoué dès le matin. Après des assauts répétés, l'adversaire a pénétré, au cours de la journée, de part et d'autre de Romeries, dans la région de Saint-Martin et de Salesches et dans des parties de Beaudignies. Au centre du front de bataille, des deux côtés de la chaussée romaine Le Cateau-Bavai, nous avons arrêté l'ennemi sur la ligne Poix-Bousies. Au sud-est du Cateau, plusieurs attaques adverses ont complètement échoué. Entre Pommereuil et Le Cateau, nos régiments ont maintenu leurs positions contre des forces supérieures.

Au sud de l'Oise, les attaques dirigées contre le canal Sambre-Oise ont échoué sous notre feu.

Entre l'Oise et la Serre, lutte d'artillerie intermittente, suivie d'attaques ennemies au sud de la Serre, qui ont été repoussées.

Des attaques adverses contre le secteur de la Souche et celui de Pierrepoint ont échoué.

La localité de Montcornet encore habitée et pleine de fugitifs, est sous le feu de l'artillerie française.

A l'est de l'Aisne, fortes attaques locales soutenues par un feu violent.

Nous avons maintenu la hauteur à l'est de Vouziers contre plusieurs assauts.

Entre Olizy et Grandpré, des attaques adverses ont été repoussées.

Sur les deux rives de la Meuse, les attaques des Allemands ont repris sur une grande échelle. Ils se sont avancés contre nos lignes depuis les bois de Bantheville et au nord de Canel, en forces considérables, accompagnés de chars d'assaut. Ils ont été repoussés et ont éprouvé de lourdes pertes du fait de notre feu concentré.

A l'ouest de la Meuse, des combats violents se sont poursuivis jusqu'au soir sur les hauteurs boisées et des deux côtés de Consenvoye-Dunavillers. Nous avons repoussé les attaques répétées de l'ennemi au prix d'une lutte acharnée et au moyen de contre-attaques.

Journée du 24 octobre

Communiqué français du 24 octobre, à 11 h. du soir :

Sur le front de l'Oise, nos éléments, après avoir franchi le canal à la hauteur de Longchamps, ont progressé sur la rive est, en faisant une trentaine de prisonniers.

Entre l'Oise et la Serre, nous avons déjoué une attaque au cours de l'après-midi ; malgré la résistance des Allemands, nos troupes ont

réalisé une avance sérieuse au sud d'Origny-Sainte-Benoîte et au nord de Villers-le-Sec. A notre droite, nous avons atteint la route de La Ferté-Chévresis à la ferme des Ferrières. On signalait plusieurs centaines de prisonniers.

Communiqué anglais du 24 octobre, au soir : Ce matin, notre front de bataille a été étendu vers le nord jusqu'à l'Escaut, à Thiant.

Sur tout le front de bataille entre le canal de la Sambre à l'Escaut, la résistance ennemie a été surmontée et nous avons continué notre avance. De durs combats ont été livrés en de nombreux points. A la droite, la 6^{me} division a poussé en avant jusqu'à la lisière du bois l'Évêque et a pris des positions de combat.

Nous avons pris les villages de Poix-du-Nord et des Tuilleries et avons progressé au delà vers Englefontaine. Le village de Ghissignies a été pris par la 37^{me} division, après un dur combat, un cours duquel l'ennemi a défendu avec acharnement les passages de l'Écaillon.

Au nord-ouest de Ghissignies, nous avons enlevé les passages de la rivière à Beaudignies, qui est en notre possession. A cet endroit également, nous avons rencontré une résistance vigoureuse ; elle a été surmontée par des troupes néo-zélandaises qui ont capturé un certain nombre de batteries comprenant des canons de fort calibre.

Au centre gauche, des divisions anglaises ont pris Ruennes et, au nord de ce village, sont à courte distance de la voie ferrée Le Quesnoy-Valenciennes. Des combats violents ont eu lieu sur les hauteurs au nord du village de Bermequin, qui est entre nos mains, et aux environs de Vendegies-sur-Ecaillon ; dans cette localité l'ennemi continue à résister obstinément.

A la gauche de notre attaque, des troupes anglaises et écossaises ont forcé les passages de l'Écaillon, entre Verchain et Thiant, et ont enlevé les hauteurs situées à l'est. Verchain et Monchaux ont été enlevés par la 5^{me} division, après des durs combats. A leur gauche, la 51^{me} division, après avoir repoussé l'ennemi de la rive est de la rivière, s'est avancée jusqu'aux abords ouest de Maing, sous un feu très nourri de mitrailleuses. Dans ce secteur, la résistance de l'ennemi a été particulièrement opiniâtre. Au cours de ces opérations, de lourdes pertes lui ont été infligées.

Depuis hier matin, nous avons fait plus de 7000 prisonniers et capturé plus de 100 canons. Nos troupes ont atteint la ligne générale canal de la Sambre à l'Oise, est du Cateau, lisière ouest de la forêt de Mormal, environs du Quesnoy, Vendegies-sur-Ecaillon, canal de l'Escaut à Maing.

Des combats locaux ont eu lieu aujourd'hui dans le secteur de Valenciennes-Tournai. Nos troupes ont enlevé les hauteurs de Valenciennes.

Communiqué allemand du 24, au soir : Combats livrés dans les Flandres. A l'est de Solesmes et du Cateau, de nouvelles attaques très violentes des Anglais ont échoué. Elles se sont bornées à des gains de terrain partiels. Rien de nouveau sur les autres fronts.

Krupp manque d'acier

Londres, 24 octobre. Le correspondant du Daily Mail à La Haye télégraphie : J'apprends que les usines Krupp sont atteintes par le manque de matières, telles que l'acier et le nickel nécessaires pour les obus et les plaques de blindage. On accuse les usines Krupp de faire usage de débris et de déchets de métaux, ce qui produit au front des effets désastreux.

L'état d'esprit en Allemagne

Le cardinal Hartmann, archevêque de Cologne, prescrivant des prières publiques extraordinaires, explique dans sa lettre pastorale : « Des heures pénibles sonnent pour l'Allemagne. Notre chère patrie est menacée par un ennemi supérieur en nombre. A l'intérieur se produisent des transformations qui ébranlent l'Etat jusque dans ses fondements. Le profond mécontentement qui s'est répandu partout a gagné la population, qui s'exprime non seulement par des paroles déplacées dans les conversations courantes, mais aussi dans des lettres aux soldats du front, dont cela paralyse le courage et la force à la résistance. »

Le nouveau gouvernement allemand

L'Agence Wolff transmet le discours que M. von Payer, vice-chancelier, a prononcé mercredi au Reichstag. En voici la substance :

« En ce qui concerne l'Alsace-Lorraine et la Pologne, il est clair, puisque ces territoires sont expressément indiqués dans les 14 points de M. Wilson, que nous nous sommes déclarés d'accord pour leur règlement au cours des négociations de paix et que nous voulons ainsi remplir loyalement le programme de Wilson dans tous les domaines et sur tous les points. Le gouvernement doit considérer comme fautive la conception juridique du député Hansen d'après laquelle un droit juridique positif existait pour un plébiscite dans les territoires du Schleswig du Nord, d'après le traité de Prague. Le traité de Prague crée, il est vrai, d'après le droit des peuples en vigueur, des engagements entre les parties contractantes, engagements qui ont été supprimés par l'accord de 1878. »

M. von Payer déclare que l'heure n'est pas venue de discuter la question monarchique. Mais le peuple allemand a le devoir de se préparer à l'éventualité la plus désagréable, savoir celle où ses intérêts vitaux seraient menacés de destruction. Aux critiques venues de droite et de gauche, M. von Payer répond que la vérité se trouve peut-être entre les deux conceptions. Les réformes introduites et celles qui sont à l'étude sont d'une importance fondamentale, et leur portée pratique ne se révélera que dans quelques mois ou quelques années. La façon dont elles ont été accomplies et dont le peuple les a accueillies montre que celui-ci possède une solide formation politique.

L'orateur conteste formellement que le peuple, comme le dit l'Entente, soit à ce point assujéti et politiquement opprimé, dépendant à tel point de petits cercles dirigeants qu'il constitue par là même un danger permanent pour une paix durable.

Ce qui a été accompli est un début. De nombreuses et profondes réformes sont encore à l'étude. Mais on ne peut d'un jour à l'autre réparer d'un seul coup ce qui a été négligé ou différé. Il faut être raisonnable et consolider d'abord ce qui a été construit. Il n'y a pas de place dans la cinquième année de guerre pour des expériences ou artifices politiques.

Si un gouvernement de coalition n'a pas été créé, c'est pour cette raison qu'il ne doit pas y avoir, dans le sein du gouvernement, des tendances profondément divergentes. Un gouvernement qui aurait compris des parlementaires conservateurs n'aurait pas bénéficié de la confiance entière de la population. Il aurait des idées différentes sur le contenu de la paix à laquelle l'Allemagne aspire, sur la voie à suivre pour y parvenir, sur les réformes à introduire à l'intérieur.

L'étranger se méfie. Or, nous avons besoin de sa confiance. Nous voulons la paix et nous en avons aussi besoin. Là-dessus nous sommes d'accord, mais nos ennemis n'ont pas confiance dans notre désir loyal de conclure une paix de justice. Ils se méfient de nous, surtout à cause de nombreux événements du passé, et nous ne pouvons pas leur en vouloir s'ils y trouvent certaines raisons de douter. C'est pourquoi, nous ne pouvons pas avoir, dans le gouvernement, une personne qui soit davantage pour une paix de violence que pour une paix de droit. (Très bien !) Il nous faut, si nous voulons avoir la confiance, si nous voulons avoir la paix, faire une séparation claire entre le passé et le présent. Qu'on se figure l'effet que produirait la présence d'un comte Westarp au gouvernement. Pour le travail de réforme, nous ne pouvons pas utiliser un adversaire des réformes. Le fait d'admettre, ce fut ce qu'un de ces adversaires, aurait à notre crédit non seulement à l'intérieur, mais aussi à l'extérieur. Ce qu'il nous faut pour

nous maintenir, c'est une politique sans équivoque, honnête et claire. Elle seule pourra nous guider avec succès à travers les vicissitudes des temps. (Bravos à gauche.)

Les conservateurs, auxquels l'orateur reproche d'avoir voulu trop longtemps enrayer le cours de l'histoire, rendront, à l'heure actuelle, plus de services à la patrie en restant dans l'opposition. La situation s'en trouve éclaircie et simplifiée.

En terminant, M. von Payer déclare que la motion des partis de majorité tendant à accorder au gouvernement la confiance du Reichstag prouve que le système parlementaire est maintenant appelé d'une manière formelle à l'existence. Le gouvernement n'a pas demandé cette confiance, mais il en a besoin. Peut-être est-il bon qu'une telle motion ait été présentée. C'est avec la conscience tranquille qu'il attend la décision du Reichstag, qui est le tribunal du peuple allemand.

Les Tchèques indépendants

Paris, 24 octobre. A la séance des doyens du Reichsrat de Vienne, le 22 octobre, le député Stransky fit au nom de l'Union tchèque la déclaration suivante :

« Désormais, toutes les négociations concernant les Tchéco-Slovaques seront menées par le gouvernement tchéco-slovaque à Paris, qui est déjà reconnu internationalement. Par conséquent, les députés tchéco-slovaques ne se considèrent plus autorisés à négocier, soit avec le gouvernement, soit avec les partis nationaux. Dorénavant, toutes les affaires touchant les intérêts des pays des Tchéco-Slovaques seront confiées aux mains du gouvernement de Masaryk à Paris. »

Enseignement

pour les soldats américains

New-York, 24 octobre. M. John Erskine, professeur à l'université Columbia et président de la Commission de l'instruction à l'armée, qui vient de rentrer d'un voyage en France, annonce que le gouvernement des Etats-Unis a élaboré un plan tendant à faciliter beaucoup les études des soldats américains outre-mer. M. Erskine ajoute qu'il faudra une année et demie pour démobiliser l'armée américaine actuellement en Europe, et, pendant que cette opération suivra son cours, des écoles où toutes les branches seront enseignées fonctionneront. Des arrangements ont été pris en vue de l'envoi, lorsque la démobilisation aura commencé, de soldats étudiants dans les universités françaises et anglaises.

Nouvelles diverses

M. Vénizelos est arrivé à Paris, venant de Londres. — La Chambre des communes a voté par 274 voix contre 25 une motion demandant le dépôt d'un projet de loi déclarant l'éligibilité des femmes au Parlement. — M^{lle} Anna Martin est candidate dans l'Etat de Nevada, au Sénat américain. Si elle était élue, elle serait la première femme sénateur de l'Amérique.

La Daterie apostolique

Par la mort de Mgr Spolverini, sous-dataire, cette fonction a disparu. D'après la Constitution Sapienter Consulto, sur la réorganisation des Congrégations romaines, elle est supprimée ; après le Cardinal-dataire vient immédiatement le Préfet de cette Congrégation, ou plus exactement de ce Tribunal. Le préfet actuel est Mgr Joseph Guerrini. Depuis l'entrée en vigueur du Code de droit canon, le travail dans les bureaux de la Daterie a remarquablement diminué.

Dans le palais de la Dataria (près du Quirinal) siègent aussi les bureaux des tribunaux pontificaux de la Segnatura (Cassation) et de la Roté. Les locaux seront aménagés mainte-

nant de façon plus commode, en profitant de l'appartement jusqu'ici habité par le sous-dataire. M.

Echos de partout

LES QUATORZE POINTS DE WILSON

De Doc, dans le Cri de Paris :

Si, plutôt que le métier triste De rimeur, j'exerçais celui, Si gai, de caricaturiste, Qui fait tant florir aujourd'hui,

Dans un coin de la Maison Blanche Je montrerais Wilson (Woodrow) Alignant dessus une planche Sept bonshommes (ce n'est pas trop) ;

Tous bombant fermement le torse, Tous marchant dans le même vent, Et tous projetant avec force Leurs quatorze bras en avant.

Et sous ce sketch de propagande, A quoi j'aurais mis tous mes soins, Je citerais cette légende :

— Les voilà, mes quatorze poings !

MOT DE LA FIN

— Il n'y a plus que les enfants pour croire que le kilogramme a 1000 grammes. — Qu'entendez-vous par là ? — Je vous assure que le kilogramme n'est plus que d'environ 900 grammes quand on achète du pain, de la viande ou des nouilles.

Confédération

La représentation proportionnelle

Le Conseil fédéral va charger, très prochainement, son Département politique d'élaborer le projet de loi pour l'application du système proportionnel à l'élection du Conseil national. Ce projet pourra déjà être discuté en première lecture lors de la session de mars prochain des Chambres fédérales.

Le déficit vaudois

Le budget de l'Etat de Vaud pour 1919 prévoit un total de dépenses de 31,032,323 francs, en augmentation de 31 % sur le budget de 1918, et un déficit présumé de 7,106,825 fr. Pour l'atténuer, le Conseil d'Etat propose, en attendant une réforme fiscale, la perception de centimes additionnels aux impôts cantonaux.

Les autos dans les Grisons

Le canton des Grisons, qui avait conquis une certaine célébrité par sa farouche opposition à ne pas laisser les automobiles circuler sur son territoire, vient de se convertir. C'est la grison qui est la cause de cette conversion. Le gouvernement grison vient de demander télégraphiquement, à Berne, un envoi de benzine pour assurer le service des automobiles médicales.

AU TESSIN

Mgr Tartini

On nous écrit de Lugano, le 24 : Le bulletin du Conseil d'Etat du 21 octobre porte allocation d'un prix de 1600 francs à Mgr Rodolphe Tartini, chanoine de la cathédrale et ancien vicaire général, pour lui et plusieurs propriétaires de la commune d'Intra (vis-à-vis de Biasca), à cause des remaniements parcellaires exécutés au profit de l'agriculture. C'est Mgr Tartini qui a pris cette heureuse initiative, de même qu'on lui doit celle des travaux d'endigue-

ment protégeant le territoire d'Intra contre les crues du Tessin.

Par là, Mgr Tartini a fait la preuve qu'il n'est pas seulement un excellent théologien et un savant historien, mais aussi un bon agronome. M.

Les emprunts de Lugano

On nous écrit de Lugano, le 24 : Le conseil municipal de Lugano propose au conseil communal un emprunt d'un million auprès de la Banque d'Etat. Cet emprunt serait nécessaire pour régler les dettes en compte-courant contractées ces derniers temps. On sait que l'administration financière de la ville est fort aviciée ; la situation, à ce point de vue, est très bonne.

L'épidémie de grippe

A Lausanne

A l'hôpital cantonal de Lausanne, il y a eu mardi 11 entrées, 12 sorties et 4 décès, et mercredi, 13 entrées, 16 sorties et 2 décès.

A Bâle-Campagne

Dans le canton de Bâle-Campagne, la grippe multiplie aussi ses ravages. Durant la troisième semaine d'octobre, les nouveaux cas y ont été au nombre de 1639, contre 998 la semaine précédente. Le nombre des décès a passé de 13 à 32.

Au Tessin

On nous écrit de Lugano, le 24 : De Chiasso, on signale au Dovere trois cas mortels de grippe survenus dans l'espace de vingt-quatre heures ; une des victimes est l'administrateur postal Bernardino Crivelli, de Pontetresa, qui jouissait de l'estime générale.

A Zurich

Il y a eu, à Zurich, 41 ensevelissements, mardi et 30, jeudi.

Chez les cheminots

L'épidémie de grippe s'étend d'une façon très sensible parmi le personnel des chemins de fer fédéraux. On évalue le nombre des malades à près de 2800. Nombre de services et de gares sont désorganisés. On parle de réduire le trafic des trains.

Précautions bernoises

A Berne, on a prévu, pour diminuer le danger de contagion, la limitation du nombre des spectateurs ou des clients dans les lieux de réunion. Interdiction formelle est faite aux restaurateurs de dépasser le nombre de chaises qui leur a été assigné.

Une requête au Conseil d'Etat demande d'édicter des prescriptions plus sévères. Pour Berne, par exemple, on réclame, outre la fermeture de tous les lieux de spectacle, celle des quais de la gare, et la suppression ou du moins la réduction au strict minimum des trains de plaisir du dimanche, qui sont toujours bondés.

Quelques communes bernoises sont allées déjà plus loin. A Sumiswald, les maisons contaminées sont soumises à des mesures spéciales : facteurs postaux et fournisseurs n'osent y pénétrer, mais déposent courrier et paquets sur une table installée à une distance suffisante de l'immeuble infecté.

Toute sortie des habitants de ces maisons est interdite.

En Allemagne

Les journaux annoncent que la grippe fait de grands ravages en Silésie. A Breslau, on enregistre près de deux mille cas nouveaux quotidiennement, avec une proportion de 15 à 16 % de décès.

Grippe et antireligion

On nous écrit de Lugano : Le Corriere del Ticino qui, l'autre jour, protestait contre la fermeture des cinémas ordonnée par la Municipalité, dénonce aujourd'hui « les offices religieux qui continuent à réunir, sans gêne, bon nombre de fidèles », et il ajoute : « Lorsqu'on songe que, dans les différentes églises de la ville, il y a, en moyenne,

Feuilleton de la LIBERTÉ

Marquise de Maulgrand

par M. MARYAN

XXV Journal de Pascale.

Je ne me remets guère de l'émotion causée par la visite de ma mère. Elle me semble, maintenant, hanter les lieux où je vis, mais elle a tout imprégné de sa rançune, et a laissé derrière elle comme une saveur amère.

Benoît commença à me questionner. Il se rend compte, confusément, que notre situation n'est pas normale. La grand-mère qui lui a fait un si riche cadeau ne pourrait donc pas empêcher sa maman de prendre tant de peine ? Sa petite fille travaille ; il cherche involontairement la clef du mystère qu'il pressent. Il me demande si nous n'avons pas de parents, comme Noëlle, qui parle tout le temps de ses oncles, de ses cousins, qui va en visite chez eux. Que lui répondrais-je quand il ne se contentera plus d'explications vagues et incomplètes ?

Damien a été très ébranlé par le passage de ma mère, par la pensée que lui seul est un obstacle à notre réunion. Il se remet lentement de la dépression mentale qui a suivi ce choc. L'hiver est passé. Noëlle est française, joyeuse. Cette trace d'année a disparu, et j'ai dû dire à Sidonie que sa fille peut lui être rendue. Quel effet son départ produira-t-il sur mon pauvre

Benoît ? Il l'aime si tendrement, sa vie trop ternie a été tellement illuminée par cette enfant riieuse, aimante, un peu tyrannique, mais pleine d'élan, que je redoute douloureusement pour lui la solitude si peu faite pour son âge.

Encore la joie de revoir Sidonie, et la douleur d'avoir pu lui rendre un service réel. Mais comme je redoute le moment de son départ ! Benoît, sans qu'elle est venue enlever sa fille, et il ne peut plus regarder sa petite amie sans que ses yeux se remplissent de larmes.

C'est fini : elles sont parties ce matin. Mon cœur s'est déchiré en me séparant de cette enfant que j'ai soignée comme ma fille ; mais combien plus encore j'ai souffert en entendant les sanglots convulsifs de mon pauvre petit ! Sidonie, attendrie, promettait de revenir ; mais il savait que le temps serait très long d'ici là. — Oh ! si long, si triste !

Noëlle pleurait aussi ; mais elle allait revoir son père, ses frères, et son chagrin était tempéré par l'attente de ce prochain bonheur. Quand c'a été fini, quand le train les a emmenées, Benoît a eu une telle crise de larmes que j'ai vu vraiment peur... Alors, j'ai fait appel à ce petit cœur brisé : je lui ai dit que son père a besoin de lui... Il aime Damien très tendrement ; il sait que ce père très bon, qui le gâte et l'amuse, est, en quelque manière, un être faible ou malade qu'il faut distraire et soutenir. Et pour lui, pour moi aussi, il a refoulé sa douleur comme un homme.

Refoulée, oui, mais pas oubliée, ni adoucie. Il n'est plus le même. Il s'ennuie, inconsciemment ; il y a un vide trop grand dans sa jeune vie ; l'absence d'un contact jeune, d'un milieu joyeux que la présence de Noëlle lui avait ré-

vé. J'avais souvent entrevu avec angoisse le moment où nous devrions nous séparer de lui pour ses études ; je pensais retarder ce déchirement, le curé ayant consenti à lui donner des leçons. Mais il est si triste, si détaché de tout ce qui lui plaisait naguère, que j'ai dû penser à l'éloigner... pour son bien !

Oh ! que ferai-je sans lui !

J'ai eu de la peine à faire accepter à Damien cette séparation. Il a pleuré comme un enfant, puis s'est révolté. J'ai dû recourir à des arguments, à des encouragements enfantins... Si Benoît entrait au collège catholique de Lutisane, il irait le voir souvent, il le ramènerait le dimanche... Et puis, il y aurait les vacances... Et enfin, Benoît travaillerait bien, sans nul doute, et son père le conduirait, pour le gâter, dans les magasins de jouets ou de livres.

L'idée de ces diversions l'a un peu rempenti. J'ai parlé du collège à Benoît. Je craignais de la perspective d'une séparation ne provoquant un accès de douleur. Mais j'ai développé cette perspective dans les mêmes consolations qui avaient agi sur son père : des visites fréquentes, des plaisirs les jours de congé ; j'ai parlé des camarades joyeux, des bruyantes récréations, des promenades en bande. Et enfin, j'ai trouvé un argument décisif : quand il sera un homme et aura une situation, sa chère maman ne travaillera plus... Il rit et pleura à la fois... Je sens qu'il sera heureux au collège, à proximité de ses parents...

Le sacrifice est accompli. Quel vide quand nous sommes rentrés dans la maison où quelques objets oubliés, çà et là, soulignaient l'absence de notre petit aimé ! Mais je ne puis épancher mon chagrin près de Damien ; il me

faut, au contraire, le consoler, le distraire, être d'autant plus avec lui que son petit compagnon lui manque si terriblement.

La vie a des heures très lourdes. Comme on méconnaît son bonheur ! Car, après tout, j'étais heureuse quand nous étions tous les trois ensemble...

Il se plaint au collège ; il y conçoit l'affection de ses maîtres, la sympathie des élèves. Les voyages de Damien sont pour le père et le fils un bonheur véritable. J'ai découvert que, pour Damien, un peu d'initiative est nécessaire. Je le charge de quelques affaires, il en est heureux. Quand il revient, il a beaucoup de choses puériles à me conter, et, dans ma vie monotone, elles m'intéressent.

Les vacances ! Oh ! les jours bons ! Benoît est plus vivant, plus gai, plus décidé. Son pauvre père ne comptait guère dans l'œuvre de son éducation, et une femme ne suffit pas tout à fait pour former une âme masculine... J'avais craint qu'il ne me devint un peu étranger... Mais non ; de bien se resserrer, et se reposer en notre vie de famille comme en son élément retrouvé, et je constate l'influence de mes lettres, de mes visites, de tout son passé d'enfant, aussi, sur sa formation morale.

Nous avons fait ensemble un colis pour sa petite amie, à qui il pense toujours : du chocolat, un joli col brodé et d'amusants petits animaux sculptés. Il saurait de joie en me redonnant vingt fois : « Te figures-tu, maman, sa surprise en débaltant le colis ! »

J'avais espéré une visite de Guy... Hélas ! lui non plus ne veut pas revoir Damien !

Un avis de Philippe de Cyprien, bref, bien qu'avec une note affectueuse pour moi, m'annonce qu'une amnistie rend à Damien la liberté de rentrer en France. Il ajoute, cependant : « A votre place, ma chère enfant, je garderais Damien dans le pays que vous habitez déjà depuis plusieurs années, et où vous pouvez arranger un avenir à votre fils. »

Ah ! il n'a pas à craindre notre retour ! Nous ne nous imposons pas à lui ! D'abord, nous avons besoin du gain-pain trouvé ici, et puis, nous aimons ce pays.

(A suivre.)

Sommaire des Revues

PAGES D'ART

Le numéro d'octobre révèle au grand public un jeune artiste de valeur, Georges Dardot, à 26 ans, a déjà fortement établi sa personnalité, et c'est d'autant plus remarquable qu'il a su le faire en laissant de moins en moins sentir l'influence de Hodler, qu'il a subie plus que n'importe quel autre, puisqu'il a travaillé plusieurs années sous sa direction. Le numéro de Pages d'Art a avec 21 illustrations, dont une planche en couleur et un faux-titre illustré de croquis (lithographie originale) donne une excellente impression de son talent très divers qu'il analyse avec beaucoup de charme M. Jean Choux.

Dans le même numéro, deux nouvelles, signées R.-L. Piachaud et Pierre Girard, et des vers du poète vaudois P. L. Matthey.

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

Les conditions de l'armistice

Milan, 25 octobre.

On mande de Londres au *Corriere della Sera* : Les journaux font comprendre que, bien que les Allemands aient une entière confiance dans le jugement et la sagesse du président Wilson, le gouvernement anglais a informé Washington que les conditions de l'armistice doivent tenir compte, non seulement de la situation militaire sur le continent, mais encore de la situation sur les mers. L'Angleterre qui est, dans ce domaine, la nation la plus intéressée, insistera sur la nécessité de la livraison et du désarmement de tous les sous-marins allemands.

De son côté, la France insistera sur l'évacuation de l'Alsace-Lorraine comme une des conditions essentielles pour l'armistice.

Paris, 25 octobre.

(Havas.) — Les commentaires des journaux sur la nouvelle note Wilson peuvent se résumer en quelques mots : « La parole est maintenant aux militaires. »

« Maintenant, écrit le *Temps*, les gouvernements alliés d'Europe ont à se concerter. Leur position est bien simple. Ils n'ont pas pris part à l'élaboration du programme Wilson au sujet de la paix future, ni à l'échange de notes qui vient d'avoir lieu entre l'Allemagne et les Etats-Unis. Il ne saurait donc être question de discuter des conditions de paix des Alliés d'Europe associés aux Etats-Unis. Etant donné que l'Allemagne sollicite l'armistice et que les Etats-Unis transmettent cette demande, quelles sont les garanties qu'il faut exiger de l'ennemi ? Le maréchal Foch et les autres chefs militaires et navals de notre Alliance sont seuls qualifiés pour répondre. Il le feront certainement avec toute la prévoyance et toute la rigueur que recommande Wilson lui-même. »

M. Sembat, dans *l'Heure*, estime qu'aucune réponse du président n'avait encore été faite. Admirable et rude franchise. En disant que s'il avait à traiter avec les pouvoirs absolus qui, jusqu'ici, conduisent l'Allemagne et qui déclenchent la guerre sur le monde, il ne parlerait pas d'armistice, mais de capitulation, il ne pouvait mieux signifier à l'Allemagne qu'elle doit devenir un peuple libre, ou bien, si elle veut s'entêter dans l'impérialisme militaire, sous la traîtrise en conséquence. A elle de choisir. »

L'Intransigeant écrit que, « si la question de l'armistice est abordée, les gouvernements de l'Entente ne peuvent avoir une autre opinion que celle des chefs militaires responsables des opérations en cours et des juges des garanties militaires qu'exige la sécurité des armées alliées et le maintien de la supériorité qu'elles ont acquise. »

La Liberté déclare également que c'est au maréchal Foch de préciser les garanties et aux gouvernements alliés de les promettre, pour que, par « oui » ou par « non », l'Allemagne se soumette ou qu'elle décide de ne pas déposer les armes.

Londres, 25 octobre.

(Havas.) — Suivant l'agence Reuter, les gouvernements alliés, après conversation, sont entièrement d'accord sur les conditions dans lesquelles peuvent être entamées les négociations d'armistice.

Au Reichstag allemand

Berlin, 25 octobre.

(Wolff.) — M. Solf, secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères, déclare : « Le porte-parole des Polonais, se basant sur le troisième point du programme Wilson, a exposé des revendications très étendues en faveur du futur Etat polonais. A ce propos, je déclare ce qui suit : « Le gouvernement a accepté ouvertement et loyalement le programme du président des Etats-Unis. Ce programme est la base d'une paix de justice et de réconciliation. Il a pour but d'empêcher de nouveaux conflits et de nouvelles guerres. »

« Si l'orateur polonais revendique pour la Pologne la ville de Dantzig, par exemple, ou l'écémén polonais se trouve dans la propor-

tion de 2 à 3 % seulement, il se met en contradiction flagrante avec Wilson, qui demande uniquement la réunion à la Pologne indépendante des régions dont la population est indubitablement polonaise. »

« Les Polonais devraient mettre leurs revendications en harmonie avec cet autre principe qu'il ne doit pas surgir de nouveaux éléments de discorde susceptibles de troubler la paix de l'Europe et du monde. »

« L'Allemagne démocratique, dont l'attitude vis-à-vis de la Pologne est bien connue des Polonais eux-mêmes, veut sérieusement et joyeusement vivre avec le peuple polonais dans une paix durable et entretenir avec lui des relations amicales de bon voisinage. »

« Mais ceci n'est possible que si ce résultat est recherché de deux côtés. » (Vifs applaudissements.)

Le ministre de la guerre Schuch prend ensuite la parole et dit, entre autres :

« Notre armée n'est pas battue. Notre pays ne s'est pas effondré. Nous disposons partout encore de forces capables d'une résistance efficace. Ma tâche principale est précisément de préparer ces forces pour les rendre utilisables sur le front. »

« L'ensemble de la fabrication des munitions a été sans cesse en augmentant. L'envoi des munitions au front continue toujours aussi abondant et il est suffisant pour faire face aux exigences de la guerre, malgré la consommation et malgré les pertes. »

« En ce qui concerne les automobiles blindées, nous en avions déjà avant la guerre, mais on ne pouvait les utiliser dans tous les terrains et leur faire surmonter des obstacles difficiles. La solution a été trouvée en Amérique par la chaîne-chenille sans fin. Les premiers tanks ont fait leur apparition sur le front anglais de la Somme. Nous avons immédiatement entrepris la construction de tanks. La production sur une vaste échelle a été impossible chez nous, l'industrie étant accaparée par l'exécution du programme Hindenburg. Nous étions désavantagés sous ce rapport à cause des ressources de l'industrie américaine. C'est pourquoi nous nous sommes rabattus sur les moyens de défense contre les tanks. »

M. Trimborn, secrétaire d'Etat à l'Intérieur, parlant d'une assemblée pacifiste qui a été interdite, dit :

« Quelles que soient les personnes responsables de cette décision, des mesures ont été prises pour que le programme du gouvernement soit strictement réalisé et pour que les personnes qui ne sont pas aptes ou qui ne se croient pas aptes à collaborer avec lui soient privées de leurs fonctions. »

Le Reichstag vote sur l'article de la constitution § 2 et 3 : « Pour déclarer la guerre au nom de l'empire, l'approbation du Conseil fédéral et du Reichstag est nécessaire. Les traités de paix ainsi que les traités avec les Etats étrangers se rapportant à des points de la législation impériale doivent être approuvés par le Conseil fédéral et le Reichstag. »

Bulletin américain

Paris, 25 octobre.

Communiqué américain du 24 octobre : Sur le front de Verdun, des combats locaux se sont poursuivis toute la journée.

Dans la région de Bantheville, au cours d'une opération secondaire, nos troupes ont avancé leur ligne de 5000 mètres, atteignant la colline au nord du village et faisant 170 prisonniers.

A la suite des engagements favorables qui se sont déroulés hier, à l'est de la Meuse, nos troupes se sont établies sur les hauteurs du bois d'Etayres.

L'action de l'artillerie a continué, violente, sur tout le front, particulièrement sur la côte de Châtillon et dans le bois des Gaures.

Les mines du Nord français

Paris, 25 octobre.

(Havas.) — Le Sénat a adopté jeudi une proposition tendant à nommer une commission de

27 membres chargée d'aller vérifier sur place les dégâts commis par les Allemands dans les mines du bassin houiller du Nord et du Pas-de-Calais et d'arrêter les mesures propres à les remettre rapidement en état.

L'émoule de Fiume

Fiume, 25 octobre.

(B. C. H.) — Le gouverneur annonce que le calme est complètement rétabli. Trois bataillons ont marché contre la caserne, et les soldats croates mutins se sont rendus.

Lors de la collision de mercredi, il y a eu quelques morts et blessés. Leur nombre n'est pas encore établi. Un gendarme hongrois de la police de la frontière a succombé à ses blessures.

Il est faux que plusieurs gares de chemins de fer aient été détruites.

Le palais de justice et le ministère public ont été pillés.

La voie ferrée qui avait été endommagée sur un petit tronçon a été réparée.

Le calme règne dans toute la Croatie. Les trains circulent normalement.

Les réformes en Prusse

Berlin, 25 octobre.

(Wolff.) — La Chambre des seigneurs a approuvé en bloc les trois projets de loi électorale avec les modifications de la commission.

La diplomatie américaine

Londres, 25 octobre.

(Havas.) — Le *Daily Mail* croit savoir que le colonel House sera le chef de la mission diplomatique américaine en Europe.

Le duc Torlonia

Rome, 25 octobre.

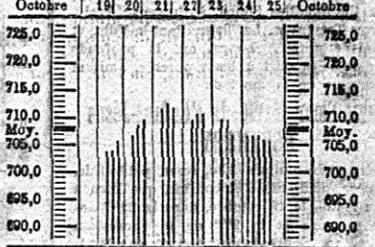
On annonce la mort, survenue à Frascati, du sénateur Léopold Torlonia, ancien député. Il était sénateur depuis 1909 et avait été maire de Rome. On se souvient qu'il avait été déposé de cette charge par le chef du gouvernement d'alors, le ministre Crispi, à la suite de la visite que le duc de Tolonia avait faite au cardinal Vicaire de Sa Sainteté, en l'honneur du jubilé de Léon XIII.

Le duc Torlonia appartenait au parti libéral modéré.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 25 octobre

BAROMÈTRE



THERMOMÈTRE C.

Octobre	19	20	21	22	23	24	25	Octobre
7 h. m.	755.0	758.0	760.0	762.0	765.0	768.0	770.0	775.0
11 h. m.	758.0	760.0	762.0	765.0	768.0	770.0	772.0	775.0
7 h. s.	760.0	762.0	765.0	768.0	770.0	772.0	775.0	778.0

TEMPS PROBABLE

Zurich, 25 octobre, midi.

Ciel nuageux. Encore quelque pluie.

Mme de RENNY vient d'arriver à son magasin de Fribourg; elle y restera jusqu'au 1^{er} novembre à la disposition de ses clientes; avec les derniers modèles de Paris. P 1853 F 5889

une dizaine d'offices, on pourra évaluer tout le dommage qu'en éprouve la population. Or, voici la vérité : la grande majorité des grippés est formée précisément par des personnes qui ne fréquentent pas l'église. L'entrefilet du *Corriere* nous donne simplement une nouvelle preuve de son esprit antireligieux.

FAITS DIVERS

SUISSE

Le danger des ascenseurs

Mercredi après midi, le jeune Mayor, « liftier » d'un immeuble de la place Saint-François, à Lausanne, a été tué par l'ascenseur dont il assurait le fonctionnement.

Le danger de la dynamite

Un accident très grave s'est produit sur les chantiers des travaux du lac Ritom, où l'on construit le barrage destiné à fournir la force électrique aux C. P. F. Une mine chargée à la dynamite ayant éclaté trop tôt, deux ouvriers ont été tués. Un troisième a été très grièvement blessé.

FRIBOURG

L'épidémie

Aujourd'hui sera installé, à l'École de Gambach, le second lazaret d'isolement de la ville de Fribourg. La place va manquer, en effet, dans les hôpitaux et à l'école de la Neuveville, où il y a une soixantaine de malades. Hier soir, une famille de treize personnes, entièrement grippée, a dû être hospitalisée à l'hôpital des bourgeois et au lazaret de la Neuveville.

On mande du Gibloux :

L'épidémie qui, dans sa première visite, en juillet et en août, s'attaquait presque uniquement aux jeunes gens, n'épargne aujourd'hui ni les enfants, ni les vieillards. Une fillette de 12 ans, la petite Joséphine Macheret, vient d'être emportée, à Rueyres-Saint-Laurent. Il y a, dans la contrée, plusieurs septuagénaires et de nombreux enfants sérieusement grippés.

À Farvagny et Grenilles, l'amélioration est lente; plusieurs malades donnent encore de l'inquiétude.

À Rossens, une vingtaine de nouveaux cas sont signalés; il va falloir, là aussi, sembler-il, installer un lazaret.

Sauf à Villarimboud, où les grippés sont encore nombreux, il y a un progrès sensible dans la Glâne.

On signale, par contre, une rapide extension de l'épidémie dans les villages vaudois limitrophes : Prévionloop, Dompierre, Villars-Bramard, Brenles, Sedilles, qui étaient restés indemnes jusqu'à maintenant, sont aujourd'hui infectés.

De Buile :

Dans la Gruyère, c'est La Roche qui est encore le plus éprouvé; on y compte plus de 30 cas. Avry-devant-Pont n'est pas encore indemne. Quelques cas nouveaux se sont produits à Charmey, Vaulruz, Sales, Athève, Villarvolard. Dans cette dernière localité, il y a un décès à déplorer, celui d'une jeune mère de famille, M^{lle} Marie Jaquet-Bersel.

De la Singine :

La paroisse de Dirlet compte, à elle seule, 60 grippés. Le dévoué vicaire, le R. P. Victorin, a été sérieusement atteint. Il est aujourd'hui hors de danger.

L'institut de la Gauglera a reçu aussi la visite de la fâcheuse grippe. Huit religieuses et de nombreux pensionnaires sont atteints. Jusqu'ici, pourtant, il n'y a eu aucun cas grave.

L'épidémie tente également une nouvelle incursion à Planfayon.

De Châtel-Saint-Denis :

La journée d'hier a été attristée par un nouveau décès, survenu à l'hôpital Monney, celui d'un interné belge de la contrée de Charleroi, nommé Jules Marin. La mort de ce brave, qui

a fait avec une admirable résignation le sacrifice de sa vie, au moment où semblait devoir sonner pour lui l'heure du retour au pays libéré, a été très édifiante. Les obsèques du soldat Marin auront lieu ce soir, à 8 heures, à Châtel.

Dans la population civile châteloise, on peut parler d'une notable amélioration. Il reste sans doute quelques paronimies en traitement, soit au chef-lieu, soit à Semasles; mais les nouveaux cas revêtent plutôt un caractère bénin.

De Moral :

A l'Hospice Bon-Vouloir est décédé, de la grippe un jeune homme de Zurich, M. Conrad Fischer, en séjour à Moral. Le père de l'infortuné est arrivé deux ou trois heures après la mort de son enfant.

On nous écrit d'Estayer-le-Lac :

Les journaux eux-mêmes sont atteints de la grippe. C'est ainsi que la *Revue des familles* ne paraîtra pas cette semaine, la plupart du personnel des ateliers de l'imprimerie H. Bütty et C^{ie} ayant dû quitter le travail. Les fidèles abonnés et lecteurs de cette intéressante revue comprendront la nécessité de la mesure prise.

Générosité

L'Orphelinat de la Providence a reçu la somme de 100 francs de la Papeterie de Marly.

Boucherie ouvrière

Le comité du cartel des organisations ouvrières catholiques de la ville de Fribourg, soucieux d'apporter tous les allègements possibles aux préoccupations économiques des ménages modestes, a étudié les voies et moyens d'obtenir pour ses groupements du bois, des légumes, de la viande à meilleur marché.

Ces efforts n'ont pas été vains, puisque la boucherie du cartel, réorganisée sur des bases solides, ouvre ses portes dès cet après-midi, vendredi, au Stalden (ancienne boucherie Roux). Des garanties particulières sont offertes, soit au point de vue de la qualité, soit au point de vue du prix de la viande. Les membres des sociétés du cartel ont donc tout avantage à favoriser l'entreprise organisée spécialement pour leur venir en aide.

La foire de Lyon

Cette grande manifestation industrielle, qui a eu lieu trois fois déjà, va se renouveler. La foire d'échantillons de Lyon aura lieu du 1^{er} au 15 mars prochain et l'on peut prédire que son succès sera plus grand encore, cette fois-ci.

Le comité national suisse attire l'attention de ses concitoyens sur l'importance qu'a pour eux la foire lyonnaise.

Les événements permettent d'augurer une fin prochaine de la guerre. La Suisse et son industrie ne doivent pas se laisser oublier au moment où de grands changements vont se produire. L'affluence des acheteurs étrangers sera plus forte en mars prochain qu'aux foires précédentes, ce qui permettra à nos exportateurs de trouver de nouveaux débouchés dans les pays de l'Entente et chez les neutres.

Le secrétaire du comité régional — Musée Industriel, à Fribourg — fournira les renseignements, les règlements de la foire et les formulaires d'inscription. C'est à lui que les adhésions devront être adressées.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Chœur mixte de Saint-Nicolas. — Ce soir, répétition pour offices funèbres de demain matin.

Chœur mixte de Saint-Pierre. — Ce soir, vendredi, à 8 h. 1/2, répétition générale.

Calendrier

Samedi 26 octobre

Saint Evariste, pape et martyr

Saint Evariste, quatrième successeur de saint Pierre. Il divisa les paroisses de Rome entre les prêtres qui ont porté plus tard le nom de cardinaux. Il souffrit le martyre en 109.

PERDU

Charretiers

On demande tout de suite deux bons charretiers connaissant bien le transport des longs bois. Travail assuré toute l'année. S'adresser sous P 6311 F à Publicitas S. A., Fribourg. 5933

Vente de bois de feu

L'Etat de Fribourg exposera en vente aux enchères publiques, le **jeudi 31 octobre**, les lots de bois de feu désignés ci-après, déposant à la **forêt cantonale de la Combert (Treyvaux)** : 80 à 70 moules de sapin : rondins et quartiers. 3,000 fagots refendus et astres. Bois en partie sec et de belle qualité, à proximité de l'hôpital de Treyvaux. 2589

Honr. les voir, s'adresser au forestier Richard, à Zénaury. — Rendez-vous des miseurs, à 9 1/2 h., à l'Anberg de Treyvaux.

L'insp. des forêts du 1^{er} arrondissement : J. DARBELLEUX.

La Maison FIGLI DI G. BIANCHETTI

Giorges - Ornaments d'église

LOCARNO

repréend ces jours-ci la fabrication des

CIERGES

J'envoie partout : savon, chocolat, poudre à lessive, chicorée, safran, farine de céréales, huile industrielle aux meilleures conditions connues actuellement. Même adresse, un lot de 2,000 enveloppes, 10 kg. carnets de différentes grandeurs, un matériel complet de photographie, un vélo en bon état; une machine à écrire « Smith 1 », 2 motos-cyclettes avec accessoires.

S'adresser à Joseph CHAIGNAT, denrées coloniales, Les Bois (Jura bernois).

SOUMISSION

Pour cause de drainage, le soussigné met en soumission le défrichage d'un terrain de la contenance de 1000 m². Les amateurs peuvent visiter le terrain chaque jour. A la même adresse, 500 fagots à vendre. Les soumissions sont reçues jusqu'au 28 octobre. Chesopoloz, le 20 octobre 1918.

Victor CUENNET.

Seie de côté

Famille française, catholique, RECOIT, POUR LA TABLE jeunes gens suisses, de toute honorabilité. Prix modéré. P 17955 X 5779

M^{lle} Delétraz, place Monthilliant, 1, Genève.

Fr. BOPP

Ameublements

Duvets et coussins

Plumes et flusmas

Covertures laine

HUILERIE

ouverte au public tous les jours, excepté mercredi et samedi. Maximum par presse : 15 kg. Se recommander.

P 6049 F 5718-1212

Alf. JOHNER, Villarepos, p. Avenches.

A VENDRE

dans la banlieue de la ville de Fribourg,

une jolie petite propriété

comprenant maison d'habitation (8 chambres et cuisines), poulailler, hangar et jardin bien ensoleillé.

Adressez les offres à W. Alph. Bourzknecht, noisier, à Fribourg.

SCIERIE et fabrique de caisses

d'emballage

en tous genres et pour toutes industries.

LENTIGNY (Fribourg)

A VENDRE

10 petits porcs Oxford de 11 semaines.

S'adresser à l'Institut Saint-Nicolas, Drognens.

†
Monsieur et Madame Adolphe d'Eggs ;
Mesdemoiselles Marguerite, Gabrielle et Marie-
Hélène d'Eggs ;
Messieurs Charles et Etienne d'Eggs ;
Madame H. Borner-Hochli,
et les familles parentes et alliées ont la douleur
de faire part du décès de
Monsieur Herbert d'EGGS
Lieutenant de la III/15
officier de la gendarmerie de l'armée
leur bien-aimé fils, frère, petit-fils, cousin et ne-
veu, survenu au Noirmont, le 24 octobre, dans
sa 24^{ème} année.
Prière de ne pas faire de visite.
Les funérailles ont eu lieu ce matin, vendredi,
à 11 heures, à Fribourg.
L'office funèbre aura lieu demain matin, sa-
medi, 26 octobre, à 9 h. ½, à Saint-Nicolas.
R. I. P.

†
Madame Amélie Schneider-Pasquier, et ses
enfants, Charles, Edmond, Emile, Jeanne, Ro-
bert, Madeleine, Henri, et leur parenté, en Al-
sace, à Broc et à Bulle, ont la douleur de faire
part à leurs amis et connaissances de la mort
de leur très cher époux, père et parent
Monsieur Joseph SCHNEIDER
mécanicien
décédé après une courte et cruelle maladie,
chrétiennement supportée, le 23 octobre, à l'âge
de 48 ans.
L'enterrement a eu lieu hier matin, jeudi, à
9 h. ½, à Barberêche.
R. I. P.

†
Madame Marie Cosandey-Caille, à Siviriez ;
Monsieur et Madame Cosandey-Oberon et leur
enfant, Mademoiselle Marie Cosandey, à Si-
viriez ; Madame Sœur Marie-Thérèse Cosandey,
au Pensionnat Sainte-Croix, à Bulle ; Made-
moiselle Cécile Cosandey, au Couvent de la
Visitation, à Fribourg ; Monsieur Jean Cosan-
dey, à Siviriez ; Monsieur et Madame Louis
Cosandey et leurs enfants, à Siviriez ; Monsieur
et Madame Irénée Cosandey et leurs enfants, à
Prez-vers-Siviriez ; Madame et Monsieur Sur-
chat-Cosandey et leurs enfants, à Blessens ;
Madame et Monsieur Suard-Cosandey et leurs
enfants, à Progens ; Monsieur Louis Pidoud-
Cosandey, professeur, à Hauterive ; Madame et
Monsieur Pierre Yerly-Caille et leurs enfants,
à Sales ; les familles Suard, à Progens ; Yerly,
à Rueyres-Treyfaves, La Tour, Pont-la-Ville, et
Bourquoy-Yerly, à Fribourg, ont la profonde
douleur de faire part à leurs parents, amis et
connaissances de la mort de
**Madame Sœur Marie de l'Enfant-Jésus
COSANDEY**
leur chère et bien-aimée fille, sœur, petite-fille,
tante, nièce, petite-nièce et cousine, que Dieu a
rappelée à Lui, le 19 octobre, dans la 22^{ème} an-
née de son âge et la 2^{ème} de sa Profession
religieuse, au Couvent des Sœurs de Saint-
Joseph, à Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie).
Un office de Requiem sera offert pour le
repos de son âme, à Siviriez, le 26 octobre, à
9 heures.
R. I. P.

†
Monsieur Félicien Berset, et ses enfants ;
Monsieur et Madame Germain Berset et leur fa-
mille, à La Corbaz ; Monsieur et Madame Con-
stant Berset et leur famille, à La Corbaz ; Ma-
dame Marguerite Angéboz et sa fille, à Nierlet-
les-Bois ; Monsieur et Madame Zbinden, à
Nierlet-les-Bois ; Monsieur et Madame Progin et
leur famille, à Misery ; Monsieur et Madame
Humbert et leur famille, à Rosé, ont la pro-
fonde douleur de faire part de la perte cruelle
qu'ils viennent d'éprouver en la personne de
Madame Julie Berset-Budry
leur chère épouse, mère, tante, cousine, pieuse-
ment décédée, à Cressier-sur-Morat, le 24 octo-
bre, à l'âge de 59 ans, munie de tous les secours
de la religion.
L'enterrement aura lieu à Cressier-sur-Morat,
samedi, 26 octobre, à 9 h. ½.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.
R. I. P.

†
L'office de septième pour le repos de l'âme de
Mademoiselle Christine LAMBERTZ
aura lieu samedi, 26 octobre, à 8 h. ½, à la
Collégiale de Saint-Nicolas.
R. I. P.

Madame veuve Casimir Genoud et sa famille
remercient bien sincèrement toutes les person-
nes qui leur ont témoigné tant de sympathie
dans le grand deuil qui vient de les frapper.
Monsieur Sylvestre Pilloud et son enfant,
ainsi que la famille Alexandre Pilloud, remer-
cient bien sincèrement toutes les personnes qui
leur ont témoigné une si grande sympathie à
l'occasion du deuil cruel qui vient de les frapper.

Avis aux Français

Emprunt de la Libération

RENTE FRANÇAISE 1918
Emise au prix de **70 fr. 50** pour 4 francs de rente
Rapportant **5,65 %**, exempté d'impôts
à l'abri de toute conversion pendant 25 ans, comportant une prime de remboursement de 29 fr. 20 pour
un montant nominal de 100 francs.
La souscription est ouverte en France, du
20 octobre au 24 novembre 1918

ON PEUT SOUSCRIRE, soit en numéraire, chèques ou mandats de virement, soit en valeurs :
Arrérages de rentes françaises échus ou à échoir les 16 novembre et 16 décembre 1918, Bons de la
Défense Nationale, Bons du Trésor, Obligations de la Défense Nationale, Rentes 3 ½ % amortissables.
Une Bonification est allouée sur la valeur de reprise des Bons et Obligations de la Défense
Nationale souscrits avant le 15 septembre 1918. Son taux est de 0 fr. 25 % pour les bons à 1 mois et
3 mois et de 0 fr. 50 pour les bons à 6 mois et un an et pour les Obligations.
Pour tous renseignements, s'adresser au **Service Financier de l'Ambassade de France** ou aux
Consulats en Suisse.

TAPIS Occasions!
M. O. Effendy, Bern
Zeltwicken 4. ter. tel.

Une jeune fille
au courant des travaux de
ménage et d'une cuisine
soignée, demande place
comme cuisinière.
S'adresser par écrit,
sous n° 6348 F à Publicitas
S. A., Fribourg.

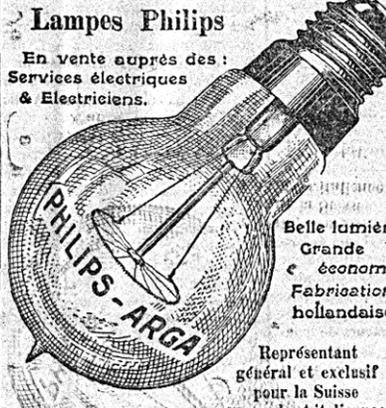
FOURRAGE
tiges de maïs
5-6,000 kg. à 50 fr. % kg. ;
minimum 200 kg. à 35 fr.
% kg., sans sacs, franco
Lugano, à vendre.
Industria foraggi,
Lugano.

A vendre
un beau potager à 4 trous
avec fontaine en cuivre
et garniture nickelée. Con-
viendrait pour institut ou
Lôtel, ainsi qu'un petit char
à 4 roues.
5949
Offres sous P 6357 F à Pu-
blicitas S. A., Fribourg.

Une importante industrie
de la place demande un
magasinier-comptable
ET UN
garçon de bureau
Adresser offres écrites
sous P 6359 F à Publicitas
S. A., Fribourg.

Transports funèbres
à destination de tous pays
A. MURITH
Genève-Fribourg
Fabrique de cercueils
Rue de l'Université, - Tél. 3.89
Couronnes mortuaires
et fleurs
Rue de Lausanne, 48. - Tél. 1.43

**Fabrique Fourneaux
Sursee**
Offre les meilleurs
POELES, POTAGERS A
GAZ et A CHARBON
LESSIVEUSES
Catalogue Gratuit!
Succ. Berne
Morbliou, Fr. 6

Lampes Philips
En vente auprès des
Services électriques
& Electriciens.

Belle lumière
Grande
économie
Fabrication
hollandaise
Représentant
général et exclusif
pour la Suisse
romande et italienne:
S. A. AMPÈRE, LAUSANNE
Vente en gros exclusivement.

M. J. GOGNIAT
professeur de musique au Collège,
accordeur et supérieur, piano et
magnéto d'ensemble, (2 pianos, 4
et 8 mains) orgue et improvisa-
tion, chant grégorien, chant et
vocalises, harmonie et contre-
point.
5331
I. Rue Grimoux

**PUISSANT
DÉPURATIF du sang**
Ferment pur de raisins
des Pays Chauds
préparé par Hl. Burmann, à la Cloie,
Le Locle.
Sans rival contre boutons, clous,
diabète, eczémas, etc., etc.
Seuls dépositaires à Fribourg :
Grande Pharm. Centr.
Bourgnacht et Gottraux.

Viande fraîche
DE
jeune cheval
à la Boucherie chevaline
L. Hess, rue des Augusti-
tins 124, Fribourg. 5956

Nervosan
Remède diététique,
fortifiant, recomman-
dé spécialement con-
tre l'épuisement et la
faiblesse des nerfs.
Prix : 3 fr. 50 et 5 fr. Dépôt :
Pharmacie G. LAPP.

Chaussures Modernes S. A.
J. Marty, gérant
FRIBOURG

Librairie-Papeterie
Josué LABASTROU
Fribourg
FOURNITURES DE BUREAUX
Registres en tous genres. - Grand choix de porte-plumes réservoirs
Cartes du canton de Fribourg
DÉPÔT DES CARTES TOPOGRAPHIQUES FÉDÉRALES

RHUMATISMES
L'Antalgine guérit toutes les for-
mes de rhumatisme, même les plus tenaces et les plus invétérées. Prix du
flacon de 120 pilules, 6 fr., franco de port et d'em-
ballage, contre remboursement.
Pharmacie de l'Abbatiale
PAYERNE
Brochure gratis sur demande

Bureau fiduciaire
Louis RENEVEY
Docteur en droit et licencié des sciences commerciales
Pont-Suspendu, 79. - Téléph. 4.33
Compte de chèques N° 11a 278
FRIBOURG

Consultations et expertises commerciales et financières. -
Conseils juridiques sur toutes les difficultés courantes. - Gérances
de capitaux et de tous biens meubles et immeubles. - Prêts.
- Renseignements et recours en matière d'impôts. - Recou-
vremens avec le minimum de frais. - Représentation dans
poursuites, faillites et concordats. - Constitution de tribunaux
arbitraux et solution à l'amiable de tous litiges. - Sauvegarde
de droits successoraux en Suisse et à l'étranger. - Testaments.
- Exécution testamentaire. - Etablissement et revision de
comptabilités, inventaires et bilans. - Constitution, administra-
tion, liquidation et représentation de sociétés et maisons com-
merciales en Suisse et à l'étranger. - Représentations commer-
ciales. - Organisation d'entreprises commerciales et industriel-
les. - Conseils en matière d'assurances-vie, accidents, maladie,
et contre dégâts. - Discretion absolue. 5643-1192

SOCIÉTÉ SUISSE DES COMMERÇANTS

Section de Fribourg

Cours de perfectionnement : Français, anglais, allemand, italien,
comptabilité, correspondance com-
merciale, sténographie.
Les inscriptions pour ces cours sont encore reçues jeudi et vendredi soir,
21 et 25 octobre, de 8 à 9 heures, à l'Hôtel du Faucon, 1^{er} étage.
- Les dames sont également admises. -

GRAND ET BEAU CHOIX
EN
TAPIS MOQUETTE
Passages pour escaliers, corridors,
chambres, etc.
en largeurs 70, 90, 100, 120, 140 cm.
TAPIS au MÈTRE
pour appartements, en couleurs unies,
dessins tons sur tons, persan, etc.,
en largeur 70 cm.
MEYER-MULLER & Cie, S. A.
BERNE, Place Bubenber, 10

F. MOLLET
médecin-dentiste
de retour
Consultations tous les jours, de 9 à 12 h. et de 2 à 5 h.
TELEPH. 5.72

Comptant 5 %
**RUD. JENNI-
-THUNAUER**
DRAPS ANGLAIS
Kram, 61 - BERNE - Tél. 47-40
Demandez les échantillons

Chaque quantité de
Fûts vides
comme
Fûts à pétrole et à huile
Fûts à saindoux et à graisse
Fûts à glucose et à mélasse
Fûts d'extraits et couleurs
Fûts à carbol et goudron
ainsi que toutes les sortes de
Fûts de vins et de liqueurs
jusqu'à 200 litres de contenance
sont toujours achetés
aux plus hauts prix du jour
contre paiement comptant par
C. Troendlé, commerce de futailles
Bâle IS

Vannerie & Boissellerie
L'honorable public de la ville et de la campagne
est avisé que le soussigné se charge, comme par le
passé, de tous les travaux concernant son métier et de
réparations en tous genres de vannerie et boissellerie.
Il se recommande, malgré la hausse des marchandises,
par son travail prompt et soigné, meilleur marché que
partout ailleurs.
P 6346 F 5944
Baptiste NUOFFER, vannier,
Court-Chemin, 62, Fribourg.

Suivant l'importance et la durée
nous bonifions en compte courant jusqu'à
5 %. Demandez-nous les conditions.
Banque E. ULDRY & Co, Fribourg

A REMETTRE
tout de suite bon com-
merce de dentures et
dentales, dans principale
rue de Fribourg. Pas de
concurrence voisine. Re-
prise : environ 6000 fr.
On louerait éventuelle-
ment le magasin pour un
autre commerce.
S'adr. sous P 6280 F à Pu-
blicitas S. A., Fribourg.

Grippe Influenza
Protégez-vous contre
la contagion
par l'emploi des
SAVONS médicaux
"Acide phénique"
ou "Lysol"
MARQUE CALLET
Seule garantie d'une atti-
vité positive. 60 années
de succès.
En vente dans toutes les
pharmacies et drogueries.

A vendre
DANS LA BROYE
domaine d. 70 poses envi-
ron, dont 4 poses en forêt.
Belle maison en pierre,
grange, écuries cimentées.
Terrain de première qua-
lité ; four à pain ; assés à
porcs ; fosse à purin avec
vanne. Foin et regain com-
pris dans le prix de vente
les plus avantageux. Con-
ditions de paiement favo-
rables.
5853-1347
S'adresser à l'Agence
Immobilière & Com-
merciale Fribourgeoise
S. A., à Fribourg,
rue de Pont-Suspendu, 79.
Téléphone 4.33.

2 ou 3
CHAMBRES
contigues, bien éclairées,
situées de préférence ave-
nue de Pécolles ou Gam-
bach, sont demandées
par étudiants.
S'adresser sous P 6339 F
à Publicitas S. A., Fri-
bourg. 5915

Agriculteurs
ATTENTION
Engrais de ciaux 750 fr.
le wagon de 10,000 kg.
livré en vrac (sans embal-
lage). Mécanisme et ana-
lyse à disposition.
Vincent BONGARD,
représentant, à Courte-
pin (Téléph. 1405).

**Rubans
de couleurs**
POUR
Unions d'étudiants
sociétés, etc., seront livrés
en tous genres aux reve-
ndeurs, par fabrication spé-
ciale. - S'adresser sous
chiffre Q 6005 Q à Pu-
blicitas S. A., Bâle.

Boucherie chevaline
Pour cause de décès, la
boucherie Waldburger est
à remettre ; c'est l'une
des plus anciennes et re-
nommées du canton.
S'adresser à M. Rittler,
boulanger, à Lausanne.

Domaine
A VENDRE
à 30 minutes de Lausanne,
excellent pour culture ma-
rischère. Grange et bâti-
ment, 5 pos. s. avec arbres
fruitiers. Foin pour deux
vaches en grange.
Pressant Départ. - On
peut traiter avec 16 000 fr.
Reprise sous J 27191 L à
Publicitas S. A., Lau-
sanne. 5953

A remettre
pour le 15 janvier 1919,
logement de 3 chambres,
cuisine, cave, dépendances,
eau gaz, lumière fleur.
S'ad. 15, r. Grimoux.

Pépinières de Cressy-Onex
H. Hertzschuh - GENÈVE

Arbres fruitiers tiges et nains, à contean
et à cidre.
Arbres d'ornement arbres forestiers,
plantes vivaces
- Catalogue gratis -

La Salsepareille Model

Dépuratif & Laxatif
est un
de cette préparation, d'un goût exquis et d'un effet doux, ne dérangeant aucune habitude. La Salsepareille Model se recommande spécialement contre la constipation habituelle et le sang
vieilli, ainsi que toutes les maladies qui en dépendent. 1/2 de bouteille, 5 fr. ; 1/4 bouteille, 7 fr. 50. La bouteille pour la cure complète, 12 fr. Se trouve dans toutes les pharmacies. Mais si
l'on vous offre une imitation, refusez-la et faites votre com. mande par carte postale directement à la Pharmacie Centrale, Madlerer-Gavin, rue du Mont-Blanc, 9, à Genève, qui vous
envoie, franco contre remboursement des prix ci-dessus la véritable Salsepareille Model.